



**Termes de Référence (TdRs) de l'évaluation finale externe
du projet « Promotion de l'éducation des filles à Kolda :
vers un avenir meilleur. Sénégal »**

Référence : SOLPDC/2018/0076

TERMES DE REFERENCE DE L'ÉVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET COFINANCÉ PAR LA GENERALITAT VALENCIANA

1. Introduction

Le présent document contient les Termes de référence (TdRs) pour l'élaboration de l'évaluation finale du projet « *Promotion de l'éducation des filles à Kolda : vers un avenir meilleur. Sénégal* » cofinancé par la Generalitat Valenciana dans l'appel à proposition de 2018.

Selon le processus d'évaluation prévu dans la *Guide pour le Suivi et l'Évaluation des projets financés par la Generalitat Valenciana dans le domaine de la coopération au développement*, dans l'étape initiale de la gestion de l'évaluation, dont l'objectif est la planification du processus d'évaluation, les actions suivantes doivent se réaliser :

- Élaboration des TdRs, qui établissent le cadre et la portée de l'évaluation ;
- Sélection du consultant/cabinet de consultants ;
- Évaluation de la proposition méthodologique soumise par le consultant/cabinet de consultants et son adaptation aux TdRs.

Étant l'élaboration des TdRs la première action à mener dans la planification de l'évaluation, Save the Children a préparé les présents TdRs avec le but de définir la portée, les requises et les attentes de l'évaluation finale du projet ci-dessous mentionné.

Conformément à l'article 64 de l'arrêté 3/2017 du 31 mai, de la Consellería de Transparencia, Responsabilidad social, Participación y Cooperación, établissant les normes réglementaires pour l'octroi de subventions dans le domaine de la coopération au développement, *pour toutes les actions subventionnées, il est obligatoire de procéder à une évaluation finale externe ou mixte dans un délai maximum de six mois à compter de la date d'achèvement de l'action, et toutes les entités concernées par l'intervention, y compris la population cible, doivent y prendre part. Cette évaluation est obligatoire pour la clôture de l'action et fait partie du dossier de justification.*

2. Antécédents et contexte

Save the Children dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a déclaré l'éducation des filles comme l'un de ses domaines de travail prioritaires, en accord avec le Partenariat mondial pour l'Éducation.

Save the Children s'est également engagé dans un processus visant à développer une approche commune cohérente de l'éducation des filles. Cette approche commune en cours de construction se base aussi sur les évidences qui vont être générées dans le cadre du projet « *Promotion de l'éducation des filles à Kolda : vers un avenir meilleur. Sénégal* » cofinancé par la Generalitat Valenciana afin de nourrir le plaidoyer sur différentes plateformes nationales et internationales avec des preuves solides.

L'éducation est reconnue comme un droit universel. A ce titre, le Sénégal, s'est engagé à l'instar de la communauté internationale à l'accès universel à l'éducation de sa population jeune à l'aube du millénaire. Cet engagement est marqué depuis 2000 par de grands progrès dans l'accès à l'éducation des enfants et en 2011 par une stratégie d'amélioration de la qualité de l'éducation et d'une bonne gouvernance du secteur « *Programme d'amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation* » (PAQUET/EF, 2013-2025). En 2018, le taux brut de scolarisation à l'élémentaire a atteint les 86,4%.

Cependant ce tableau masque d'énormes d'inégalités en particulier entre les filles et les garçons. L'inégalité entre les sexes reste élevée, avec une proportion plus importante de filles que de garçons qui n'ont jamais été scolarisée ou qui ont quitté l'école prématurément. Les filles sénégalaises commencent souvent à travailler à

un âge précoce (principalement comme employées de maison) afin de contribuer aux revenus du ménage. Selon l'UNICEF, seule une fille sur cinq fréquente l'école secondaire ; et parmi les adultes, il n'y a que six femmes alphabétisées pour dix hommes alphabétisés. L'un des principaux problèmes de l'éducation des filles est le faible taux de rétention et d'achèvement de l'enseignement primaire.

Cette inégalité est due à plusieurs facteurs, notamment à des normes inégales liées au genre, les grossesses précoces, les mariages précoces, l'extrême pauvreté, le manque de suivi et du soutien des parents dans leur scolarisation, la mauvaise qualité de l'éducation, les environnements scolaires perçus comme dangereux, le harcèlement sexuel et autres violences basées sur le genre, etc.

L'inégalité entre les sexes, en particulier lorsqu'elle interagit avec d'autres inégalités sociales telles que le statut socio-économique, l'appartenance ethnique, l'origine géographique ou les capacités, est un facteur clé pour expliquer le faible taux d'accès à l'école des filles et leurs faibles résultats scolaires. L'éducation est un droit en soi, mais elle peut aussi être un puissant outil de transformation pour s'attaquer aux inégalités profondément enracinées entre les sexes et contribuer à la réduction de la pauvreté et favoriser le développement social, politique et économique de la société.

L'expérience de Save the Children dans la mise en œuvre de programmes d'éducation dans différentes parties du monde montre que lorsque les filles sont soutenues par leurs parents ou autres responsables, l'école et leur communauté, elles auront les compétences et la confiance nécessaires pour participer activement à la société en tant qu'adultes.

Lorsque l'éducation des filles est soutenue et reconnue, elle donne des résultats qui se répercutent sur les générations suivantes. Les mères qui ont fait des études sont plus susceptibles de donner à leurs enfants la possibilité d'étudier. Ils contribuent positivement au développement de leurs familles et de leurs communautés, et aident à briser le cycle de la pauvreté. En effet, la promotion de l'éducation des filles contribue non seulement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) Éducation de qualité (ODD 4) et Égalité entre les sexes (ODD 5), mais aussi aux objectifs Pas de pauvreté (ODD 1), Bonne santé et bien-être (ODD 3) et Travail décent et croissance économique (ODD 8).

La stratégie de Save the Children pour changer l'avenir des filles au Sénégal se concentre sur la résolution des principaux défis auxquels elles sont confrontées, avec l'implication de la famille, des autres soignants, de l'école et de la communauté pour apporter un soutien solide et contribuer à apporter des changements durables dans la vie des filles.

Le projet « *Promotion de l'éducation des filles à Kolda : vers un meilleur avenir* » aborde certaines des questions susmentionnées en se concentrant sur le droit de tous les enfants à recevoir une éducation de qualité, inclusive et sensible au genre dans un environnement sûr et protecteur. Le projet est présenté comme un programme pilote pour les filles de Kolda, avec la possibilité d'être étendu à d'autres régions du pays, en fonction des résultats mesurables.

Pour mieux apprécier la performance et la portée du projet, Save the Children prévoit la réalisation d'une évaluation externe finale, qui analysera la capacité d'atteindre les objectifs prévus et montrera les leçons tirées, les défis rencontrés et les bonnes pratiques développées pendant la mise en œuvre. Elle mettra en évidence les résultats du projet et formulera des recommandations qui seront utiles en terme d'apprentissage.

3. Résumé du projet

Titre du Projet	PROMOTION DE L'EDUCATION DES FILLES À KOLDA : VERS UN AVENIR MEILLEUR
Nom du Bailleur	Generalita Valenciana

Localisation	Département de Médina Yoro Foulah	
Objectif général du projet	Contribuer à que les filles et les garçons finalisent le cycle d'éducation de base inclusive et de qualité, avec des résultats d'apprentissage pertinents et efficaces.	
Objectifs spécifiques du projet	Contribuer à améliorer les résultats d'apprentissage des filles et des garçons, particulièrement des filles, dans un environnement scolaire inclusif, sûr, protecteur et de qualité, dans les écoles de la zone rurale de la Région de Kolda, Sénégal	
Résultats	<p>Résultat attendu 1 (R1) : Les autorités locales, les membres de la communauté, les familles et les autres adultes responsables participent activement à l'amélioration de la scolarisation, de l'assiduité et de la réussite scolaire des enfants, et en particulier des filles.</p> <p>Résultat attendu 2 (R2) : Les écoles sont des espaces sûrs, protecteurs et qui favorisent le développement intégral des enfants, et en particulier des filles.</p> <p>Résultat attendu 3 (R3) : Les enfants bénéficient de méthodes d'enseignement inclusives, sensibles à l'égalité des sexes, centrées sur l'apprenant et de qualité</p>	
Budget du projet	420.811,35 € (335.115,16 € subvention de la Generalitat Valenciana)	
Partenaires de mise en œuvre	Save the Children International au Sénégal OFAD Nafooré	
Durée du Projet	Début	Fin
	23 juillet 2019	22 novembre 2021

4. Objectifs de l'évaluation finale

L'objectif global de l'évaluation est d'apprécier la performance et la portée du projet en se basant les critères évaluatifs de l'OCDE, à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. En plus de ces critères de l'OCDE, l'évaluation prendra en compte d'autres critères comme l'alignement avec les ODD et les politiques nationales, la participation des enfants et des bénéficiaires et la cohérence entre la conception des objectifs, résultats et les actions mises en œuvre. Elle doit aussi identifier les facteurs de succès et limites notées durant la mise en œuvre du projet et formuler des recommandations pertinentes pour les futurs projets.

Plus spécifiquement, l'évaluation finale devra aider à :

- Apprécier les performances en français et maths des élèves en classe CM1 et CM2 dans les écoles primaires et en classe 6ième et 5ième dans les secondaires.
- Apprécier la fonctionnalité des clubs de remédiation et leur contribution dans les performances des élèves
- Apprécier la fonctionnalité des clubs de filles et leur impact dans la vie des filles qu'y ont participé
- Apprécier l'efficacité des stratégies mises en place par le projet pour rendre l'environnement d'apprentissage sûr et protecteur : identifier les succès et limites

- Apprécier l'impact des formations des enseignants sur la pédagogie sensible au genre et les changement d'attitude et de comportement
- Apprécier le lien entre la composante du projet de prévention et réponse des VBG (formation des enseignants, codes de conduite, etc) et la réduction des violences basées sur le genre
- Apprécier la participation des autorités locales, membres de la communauté, les familles dans l'amélioration de la scolarisation, de l'assiduité et de la réussite scolaire des enfants, et en particulier des filles
- Apprécier le niveau de prise en compte de l'enseignement inclusive et du genre dans les pratiques d'apprentissage
- Formuler des recommandations sur la manière dont on peut améliorer la mise en œuvre du projet et dans le cadre d'une mise à l'échelle

5. Méthodologie

La méthode quasi expérimentale avec un groupe de traitement dans les communes du département de Médina Yoro Foulah et un groupe témoin qui était utilisée lors de la ligne de base sera aussi reprise pour cette évaluation finale. Il sera recommandé de maintenir les groupes témoin qui étaient identifiés lors de la ligne de base et d'apprécier si ces zones témoins ont bénéficié d'appui d'autres partenaires. L'évaluation finale sera conduite par un consultant externe/cabinet de consultance, avec une implication de l'équipe MEAL et des spécialistes en éducation et genre de Save the Children et de l'équipe d'OFAD Nafooré. En effet les équipes de SC (Fundación Save the Children et SCI au Sénégal) assureront le contrôle de qualité des livrables du consultant/cabinet de consultant, notamment le Rapport d'Orientation Méthodologique, les outils de collecte et le rapport final de l'évaluation.

La méthodologie de l'évaluation mettra particulièrement l'accent sur les trois points suivants :

1. Choix des élèves à tester dans les écoles :

Le projet a bénéficié d'une prolongation de 4 mois et prendra fin en novembre 2021. Ainsi, ce changement a pour conséquence la non disponibilité d'une partie de la cible pendant l'évaluation finale, notamment les élèves qui étaient en classe de CM2 l'année 2020-2021. En effet ces élèves ont réussi aux examen de fin d'étude primaire et seront au CEM au mois d'octobre 2021. Par conséquent l'évaluation finale se fera avec les élèves qui seront en classe CM2 en octobre, tout en sachant que la première cohorte qui avait fait les tests lors de la ligne de base au niveau des écoles primaires a définitivement intégré le secondaire.

Pour les écoles secondaires, l'évaluation finale se réalisera avec les élèves qui seront en 6ième et 5ième au mois d'octobre 2021.

Toutefois, il faut préciser que les élèves des écoles primaires et secondaires qui seront testés n'auront en réalité bénéficié que d'une année d'appui du projet. En effet, du fait de la COVID-19, les classes intermédiaires n'ont pas reçu d'enseignement complète durant l'année 2019-2020, ayant dû arrêter les cours au mois de février 2020.

2. Organisation des évaluations en français et mathématiques :

Pour apprécier la performance des élèves du primaire et du secondaire en français et mathématiques, ainsi que l'impact du projet, notamment la mise en œuvre des clubs de remédiation, des tests seront réalisés sous la supervision de l'Inspection de l'Education et de la Formation de Médina Yoro Foulah, en utilisant les mêmes outils administrés lors de la ligne de base. Les inspecteurs, en collaboration avec les directeurs d'écoles et les enseignants, auront la responsabilité d'organiser des tests pour les élèves de CM2 dans les écoles primaires et pour les élèves des classes de 6ième et 5ième dans les écoles secondaires, de faire les corrections et d'analyser les performances.

En plus des tests, les inspecteurs devront faire une revue documentaire pour exploiter les résultats des élèves qui étaient en classe de CM1 et CM2 l'année 2020-2021 pour apprécier leur performance en français et mathématiques. Ces résultats viseront à apporter un regard additionnel sur l'évolution des performances des élèves dans la mesure où il y a un risque concernant l'impact des vacances sur les résultats d'apprentissage.

Les données devront être bien triangulées, par exemple en utilisant différentes sources de collecte de données, avec une implication des différentes des parties prenantes. Les résultats seront ventilés selon le sexe et incluront une analyse des possibles différences par sexe, niveau scolaire, village, zone d'intervention et zone témoin et d'autres différences sociales pertinentes.

NB : *Nous proposons que cette activité d'évaluation en français et mathématiques, de correction des épreuves des tests et d'analyse des performances soit gérée directement par les inspecteurs, en collaboration avec les directeurs des écoles et les enseignants, et qu'elle ne soit pas intégrée dans les tâches du consultant/cabinet de consultance.*

3. Organisation des évaluations du fonctionnement des clubs des filles :

Pour apprécier l'impact des clubs des filles sur la vie des élèves filles, des focus groupes seront réalisés aux filles participantes.

Il est important que dans ces focus groupes les enquêteurs soit des femmes.

En général, la méthodologie de collecte de données pour cette évaluation finale externe devra être mixte avec une approche quantitative qui devra être accompagnée d'une approche qualitative à travers une revue documentaire et des entretiens, des focus groupes avec les acteurs informant clés. Les outils de collecte de données avec les enfants/élèves devront être adaptés à leur âge et facile à comprendre. En plus, la méthodologie devra être sensible au genre.

Le consultant/cabinet de consultance devra aussi veiller à ce qu'il existe un lien logique clair entre les données collectées et analysées et les conclusions et recommandations présentées.

L'analyse et l'interprétation des données sont communiquées par le biais d'un langage accessible et de visuels utiles (diagrammes, graphiques, tableaux selon les besoins). Le consultant/cabinet de consultance doit proposer un plan clair sur la façon d'utiliser les résultats, suggérant des recommandations pour chaque type d'acteur et dirigées vers les « utilisateurs finaux », avec un plan de diffusion et des actions spécifiques pour mettre en œuvre ces recommandations.

6. Cibles de l'évaluation finale :

L'évaluation finale doit considérer entre autres les cibles suivantes :

- Les élèves des classes de CM 1 et CM2 des écoles d'intervention et témoin
- Les élèves des classes de 6ième et 5ième des CEM des zones d'intervention et témoin
- Les parents (femmes et hommes)
- Les leaders communautaires
- Les volontaires des clubs de remédiation
- Les volontaires des clubs des filles
- Le personnel enseignant (directeurs d'écoles et enseignants) des écoles
- Les structures de gestion des écoles (Comité de Gestion des écoles, Association des parents d'élèves, Association des mères d'élèves)
- Les autorités locales de la zone d'intervention
- Les structures de protection des enfants formelles et communautaires

7. Critères et questions évaluatives

L'évaluation finale externe doit mesurer la performance et la portée du projet. Pour cela les suivants critères seront utilisés: Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact et Durabilité, mais également d'autres critères spécifiques comme équité, la participation des enfants et des communautés, l'alignement avec les ODD et les politiques nationales, la cohérence entre la conception des objectifs et les actions proposées.

Critères	Questions évaluative
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils en adéquation avec les besoins réels des populations ? Les activités proposées correspondent-elles aux besoins prioritaires des bénéficiaires- femmes, filles, garçons et hommes ? La logique d'intervention choisie est-elle adaptée au contexte ? Y'a-t-il des alternatives possibles ?
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> Les activités et les résultats permettent-ils d'atteindre les objectifs de manière logique ? Y a-t-il des contradictions entre les différents niveaux d'objectifs ?
Alignement avec les politiques nationales et les ODD	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure répond le projet aux politiques nationales en matière d'éducation, de genre et de protection des enfants ? Dans quelle mesure contribue le projet à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables, notamment les objectifs, notamment Éducation de qualité (ODD 4) et Égalité entre les sexes (ODD 5) ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ? Quels sont les innovations et bonnes pratiques initiées dans le cadre du projet qui pourraient être répliquées dans les futurs projets? Quels sont les points forts, points faibles, enseignements tirés dans le cadre du projet ? Quelles sont les résultats finaux des indicateurs du cadre logique ? Quelles ont été les principales raisons de l'atteinte ou non des objectifs ? Facteurs de succès et limites. Comment la COVID-19 a-t '-elle impacté la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats?
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure ont les ressources financières du projet permis d'atteindre les objectifs de façon optimale? Dans quelle mesure les ressources déployées (temps, humaines, matérielles) justifient-elles les résultats ? Dans quelle mesure a le budget du projet été bien planifié et géré ? Existe-t-il des approches alternatives à meilleurs coûts qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats que ceux fixés par le projet?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> Quel est l'impact du projet sur l'apprentissage des élèves, en particulière les filles ? Quel est l'impact du projet sur la sensibilisation vers les questions de genre des garçons et filles et de la communauté en général? Dans quelle mesure les changements positifs résultant du projet et les initiatives des comités de gestion mis en place perdurent-ils après la fin de l'action ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les initiatives porteuses durant le processus de mise en œuvre du projet au niveau des zones d'intervention du projet dans une perspective de partage et de dissémination?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure permettent les mécanismes mis en place d'assurer la durabilité des résultats visant à renforcer l'apprentissage? • Dans quelle mesure permettent les mécanismes mis en place d'assurer l'autonomisation des filles? • Dans quelle mesure les bénéficiaires se sont-ils appropriés le projet? • Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les perceptions locales? • Dans quelle mesure les acteurs locaux sont-ils en mesure d'assurer la durabilité des réalisations? • Dans quelle mesure les connaissances locales ont-elles été valorisées dans la mise en œuvre du programme?
Éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet était-il inclusif et adapté aux besoins de tous les bénéficiaires, quels que soient leur sexe, leur âge ou leur handicap ? • Dans quelle mesure le principe humanitaire "Ne pas nuire" a-t' -il été respecté dans la mise en œuvre du projet ?
Participation	<ul style="list-style-type: none"> • La participation égale de tous les groupes concernés (par exemple, hommes et femmes, garçons et filles) a-t-elle été prévue dès la conception de l'intervention ?
Équité/Égalité et Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les objectifs et les processus d'équité, d'égalité des sexes et d'une approche de la programmation basée sur les droits de l'homme ont-ils été intégrés dans la planification de l'intervention ? • Dans quelle mesure, le projet a-t' -il assuré que les principes d'équité/égalité de genre ont été observés dans toutes les activités du projet ? • Comment le projet a-t' -il pris en compte la réduction des inégalités ? Quels sont les résultats prévus et non prévus pour tous les groupes, y inclus les plus défavorisés ?

8. Principales tâches du consultant

Sous la responsabilité de la Coordinatrice du Projet et la supervision technique de l'équipe MEAL et des spécialistes en éducation et genre de Save the Children et de l'équipe d'OFAD Nafoorée, le consultant aura pour tâches principales de :

- Participer à la réunion de cadrage avec SC pour s'assurer la compréhension des présents TdRs ;
- Réviser et analyser la documentation du programme mise à disposition par SC et OFAD Nafooré ;
- Elaborer et soumettre pour avis et validation la méthodologie et le plan de travail;
- Développer les outils de collecte des données et les soumettre pour avis et validation et réaliser le paramétrage de ces outils sur kobocollect ;
- Réaliser la collecte et l'analyse des données (entretiens, focus groupes, ateliers et/ou sessions d'auto-évaluation, etc.) ;
- Partager périodiquement des notes sur l'état d'avancement de l'évaluation et les difficultés éventuelles pour réajuster, si nécessaire ;
- Produire dans les délais un rapport provisoire respectant le canevas de rapport de l'évaluation finale;
- Animer en collaboration avec l'équipe MEAL de Save the Children au Sénégal et OFAD Nafoorée l'atelier de restitution des premiers résultats de l'évaluation finale ;
- Finaliser le rapport d'évaluation finale en intégrant les observations et recommandations issues de l'atelier de restitution.

9. Produits attendus du consultant

Le produit attendu 1 : La méthodologie et le plan de travail du consultant/cabinet de consultance. Le plan d'analyse des données en référence aux indicateurs clés du projet et aux informateurs clés, doivent être livrés à Save the Children (Fundación Save the Children et Save the Children International au Sénégal) et OFAD Nafoorée et seront validés par ceux-ci.

Le produit attendu 2 : Des notes décrivant l'état d'avancement de l'évaluation finale et les difficultés rencontrées à mi-parcours de la phase de collecte (la date sera précisée au cours de la réunion de cadrage et intégrée au chronogramme)

Le produit attendu 3 : Le rapport provisoire de l'évaluation finale devra être livré dans un délai de 07 jours après la fin du travail sur le terrain, suite aux premières analyses en respectant le plan de travail.

Le rapport devra avoir la structure suivante et contenir, au moins les éléments suivants :

- ✓ *Première page (Couverture)*
- ✓ *Sommaire*
- ✓ *Résumé exécutif.*
- ✓ *Brève présentation de l'équipe de travail. Rôle et profils.*
- ✓ *Description et objectifs de l'évaluation finale externe.*
- ✓ *Justification et contexte*
- ✓ *Critères et questions de l'évaluation finale externe.*
- ✓ *Méthodologie (Plan de travail/, Activités réalisées et techniques utilisées lors de la collecte des données, Traitement et analyse de l'information).*
- ✓ *Déterminants et limites de l'évaluation finale externe*
- ✓ *Analyse des données.*
- ✓ *Résultats de l'évaluation finales externe*
- ✓ *Conclusions.*
- ✓ *Recommandations.*
- ✓ *Leçons apprises*
- ✓ *Annexes.*

Le produit attendu 4 Le rapport final y compris la base de données finale en format exploitable (Excel), 05 jours calendaires après réception des commentaires à intégrer. **Le rapport final devra être soumis en français et en espagnol.**

Le produit attendu 5 : Un résumé de l'évaluation finale décrivant le contexte, la méthodologie et les principaux résultats et recommandations.

10. Organisation du travail et calendrier

Tout au long du processus, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de gestion de l'évaluation, composé du MEAL Education Senior Spécialiste de SC au Sénégal, MEAL Fundación Save the Children, de la Coordonnatrice du projet et des spécialistes en éducation et genre de Save the Children. Cette équipe coordonnera le suivi avec le consultant, examinera et approuvera les livrables. Une réunion de cadrage entre le consultant et cette équipe permettra d'harmoniser la compréhension des présents TdRs et de valider la méthodologie et le plan de travail proposée par le consultant/cabinet de consultance. Le consultant/cabinet de consultance sera responsable de la logistique, de la communication et du secrétariat (impression de la documentation, etc.).

L'évaluation finale sera réalisée d'ici le 31 mars 2022 en respectant les phases suivantes :

Phase 1	– Réunion de cadrage avec Save the Children et OFAD Nafoorée	Novembre – Décembre 2021
---------	--	--------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> – Revue de tous les documents pertinents – Préparation du rapport initial comprenant un plan de travail, les outils de collecte de données, la méthodologie et un plan d'analyse des données – Validation du rapport initial – Pré test des outils 	
Phase 2	<ul style="list-style-type: none"> – Collecte de données dans les zones d'intervention – Analyse des données 	Janvier 2022
Phase 3	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation du rapport provisoire – Soumission du rapport provisoire à Save the Children – Réalisation de l'atelier de restitution – Présentation des résultats préliminaires à Save the Children, OFAD Nafoorée et parties prenantes 	Février 2022
Phase 4	<ul style="list-style-type: none"> – Incorporation des commentaires faits sur la version provisoire et soumission du rapport final 	Février - Mars 2022

11. Budget et rémunération

L'offre financière proposée par le consultant devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'évaluation finale externe (honoraires des consultants/es et les coûts opérationnels/logistiques de réalisation de l'étude, y inclus les coûts pour la réalisation de l'atelier de restitution). Ce budget doit aussi inclure la prise en charge des enquêteurs et les autres frais de supervision durant les phases de formation et de collecte.

NB : les honoraires seront débités de 5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés.

Les modalités de paiement seront de :

- 50% à la validation du ROM
- 30% à la transmission du rapport provisoire
- 30 % à la transmission du rapport final

12. Profil du consultant

Profil recherché

- Master en sciences sociales (sociologie, développement, statistique) ou tout autre diplôme équivalent
- Formation spécifique en méthodologies et techniques de recherche sociale/évaluation de projets, avec préférence dans les secteurs de l'éducation, du genre et/ou de la protection de l'enfance ;
- Expérience avérée dans la conception et la préparation d'évaluations à mi-parcours, finales et/ou d'impact de projets de développement (dont 3 doivent être dans le pays et/ou dans le secteur d'intervention)
- Maîtrise des méthodes et outils de l'analyse des données quantitative et qualitative ;

- Bonne maîtrise de l'outil informatique et du logiciel Kobocollect et capacité dans la collecte des données avec les tablettes ;
- Bonnes connaissances de l'équité de genre et expérience dans l'analyse des relations de genre ;
- Bonne connaissance du système éducatif au Sénégal ;
- Excellentes compétences en rédaction et analyse ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

Dans la mesure du possible, l'inclusion de professionnels du pays dans lequel l'intervention a lieu est encouragée et l'équilibre entre les sexes est promu.

Atouts

- Bonne connaissance du contexte de la Casamance (Sénégal) ;
- Expérience avérée de travail et de collaboration avec une équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité à travailler et à conduire une équipe ;
- Expérience de travail ou de collaboration avec Save the Children ou une agence internationale ;
- Expérience de travail avec des bailleurs de fonds espagnols.
- Connaissance de l'espagnol.
- Connaissance d'une langue locale de la région cible (Peulh).

13. Considérations éthiques

Le consultant doit respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité et sécurité. Le consultant s'engage à lire, comprendre et signer la Politique de Sauvegarde de l'Enfant de Save the Children à laquelle il devra se conformer.

Le rapport d'évaluation finale externe est de la propriété de Save the Children qui décide de son usage. Les droits d'auteur reviennent à Save the Children. Les deux parties (Save the Children et le consultant/cabinet de consultance) conviennent d'observer la confidentialité sur toute information liée à l'étude.

14. Zones d'intervention :

L'évaluation finale externe sera menée dans les communes de Bignarabe Fafacourou et Koulinto du département de Médina Yoro Foulah, Kolda. Une autre commune du département de MYF sera choisie comme zone de comparaison.

15. Soumission des offres

Les propositions techniques et financières de 10 pages maximum (annexes non compris) devront comprendre les éléments suivants :

- Proposition technique
- Budget détaillé de l'offre (le consultant devra couvrir les frais liés aux déplacements locaux, nourriture, logement, etc.) ;
- Un extrait (3-5 pages) des rapports d'évaluation finale externe réalisés pour des missions similaires ;
- Le CV du consultant/membres de l'équipe de consultance ;
- Une lettre de motivation indiquant pourquoi vous voulez entreprendre cette mission, votre capacité et expérience ainsi que votre disponibilité.

16. Barème d'évaluation des offres

Les offres soumises seront évaluées sur un total de 100 points, selon les critères suivants critères établis :

Méthodologie du travail 30%.

Qualité de la proposition 30%.



Save the Children

Évaluation de l'équipe à 30%.

Proposition économique par rapport à la proposition technique 10%.



**GENERALITAT
VALENCIANA**